Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1302

Artikel: Un référendum sans perspective
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015124

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
5 juin 1997 – nº 1302
Hebdomadaire romand
Trente-quatrième année

Un référendum sans perspective

POURQUOI LANCE-T-ON un référendum? Pour faire échouer un projet de loi en votation populaire. En général, le droit en vigueur ou l'absence de loi convient mieux aux référendaires et à leurs intérêts. Dans la plupart des cas, c'est la droite politique ou patronale qui joue ce scénario. Mais il arrive à la gauche d'utiliser ce moyen lorsque la nouveauté implique un recul social. Ainsi elle a attaqué avec succès la nouvelle loi sur le travail parce que la version adoptée par le Parlement péjorait par trop les conditions de travail des salariés. «Il faut donner au peuple la possibilité de se prononcer sur un sujet d'importance», affirment parfois les comités référendaires. Mais cette noble raison peut ne servir qu'à camoufler l'absence d'arguments crédibles.

Qu'est-ce qui a donc incité le Parti suisse du travail (PdT/POP) à lancer le référendum contre la réforme des PTT? En tout cas pas l'ambition d'un projet de meilleure qualité. L'extrême-gauche ne propose pas d'alternative. Sous prétexte de sauver le plus ancien et le plus grand des services publics du pays, elle ne vise qu'à maintenir le statu quo. Une stratégie suicidaire qui, si elle recevait l'aval populaire, conduirait à la déroute des télécommunications helvétiques et à l'affaiblissement du service public.

Démantèlement du service public, licenciements et baisse des salaires? Au contraire.

Une fois n'est pas coutume, le Parlement a fait diligence pour mettre sous toit la réforme des PTT (*DP* 1279). Car le temps presse. L'ouverture du marché européen des télécoms au 1er janvier prochain doit permettre à TélécomPTT – bientôt Swisscom – de déployer ses activités sur tout le continent et même au-delà. Une aubaine quand on sait que cette branche est promise à une croissance fulgurante. A condition bien sûr que la Suisse ouvre son propre marché à d'autres opérateurs, réciprocité oblige.

Alors, un nouvel avatar de la déréglementation et du libéralisme sauvage? C'est ce que tente de faire croire l'extrême-gauche qui voit là l'occasion rêvée d'affronter tout à la fois la globalisation, les multinationales et le néolibéralisme, et d'affirmer une volonté de résistance jusqu'à présent surtout verbale. Or l'attaque manque son but.

La séparation de la poste et des télécommunications tout d'abord. Les subventions croisées qui ont prévalu jusqu'ici ne se justifient plus. Est-il social que l'usager du téléphone contribue à abaisser les tarifs postaux pour les envois en masse des banques par exemple? La Poste, dorénavant établissement public autonome, reste détentrice du monopole de la distribution, contrairement à ce qu'affirment les référendaires. Mais elle devra équilibrer ses comptes en améliorant son organisation et en diversifiant ses activités. Elle s'y emploie activement.

La suppression du monopole des télécommunications ensuite. Une suppression qui ne signifie d'aucune manière la mort du service public. La Confédération reste responsable de sa mission actuelle: la nouvelle loi garantit la fourniture à toutes les catégories de la population et dans tout le pays d'un service universel à un prix abordable.

Les conditions de travail des agents enfin. Swisscom a l'obligation de signer une convention collective de travail et les autres opérateurs devront se conformer aux conditions salariales de la branche.

Alors, démantèlement du service public, mainmise des multinationales, licenciements et baisse des salaires? Au contraire. La réforme des PTT constitue un compromis tout à fait acceptable, exemplaire même d'une adaptation d'un service public aux besoins nouveaux des usagers et à l'évolution technologique, notamment grâce à la vigilance de la gauche parlementaire.

Ce processus d'adaptation ne fait que commencer. Il va toucher d'autres secteurs du service public. Dès lors l'enjeu est d'importance pour une gauche qui veut vraiment infléchir le changement dans le sens de l'intérêt général et ne pas se contenter, comme les référendaires, de jouer la carte de la nostalgie et de l'insécurité. JD